

L'art est dans mon lycée



« Les techniques » (détail), Yvonne Guégan
Lycée Pierre-Simon de Laplace, Caen

En 2016-2017,
étudiez les
œuvres d'art de
votre lycée,
réalisées au
titre du 1%
artistique

Région Normandie
Inventaire général du patrimoine culturel

Délégation Académique à l'Action Culturelle
Académie de Caen



Appel à projets « À la découverte des œuvres d'art dans mon lycée »

Inventaire et valorisation des œuvres du 1% artistique dans les lycées de Normandie.

La Région a entrepris d'installer des cartels auprès de chaque œuvre créée dans les lycées du Calvados, de la Manche et de l'Orne au titre du 1% artistique.

Le 1 % artistique, dispositif mis en place en 1951 par le ministère de la culture et de la communication, relayé par les DRAC depuis les années 1970, a pour but de soutenir la création contemporaine. Il prévoit que 1% du montant des travaux d'une construction publique soit consacré à la création ou à l'acquisition d'œuvres d'art contemporain conçues pour être intégrées au bâtiment.

Ces cartels, petits panneaux informatifs rappelant le monde muséal, indiquent pour chaque œuvre son titre, l'année de son installation dans l'établissement et le nom de l'artiste qui en est l'auteur. Ils renvoient, via une adresse web et un QRcode, à un site Internet sur lequel les usagers pourront consulter des informations relatives aux œuvres (matériaux constitutifs, intention/message de l'artiste, lien avec l'environnement architectural...), aux artistes (éléments biographiques, autres œuvres créées dans la région...) ou encore aux lycées (historique de la construction, de la commande de l'œuvre...). Y sont également diffusés des documents iconographiques (plans, dessins et modèles préparatoires, photographies anciennes et récentes...) et des actualités (expositions, publications... sur les œuvres et les artistes du 1% en Basse-Normandie).

Pour accompagner cette démarche et y associer les lycéens, la Région Normandie (Inventaire général du patrimoine) et le Rectorat de Caen (Délégation Académique à l'Action culturelle) renouvellent **l'appel à projet autour des œuvres d'art installées dans les lycées publics dans le cadre de la procédure 1% artistique.**

Ce projet invite les élèves à participer à la (re)valorisation de ce patrimoine le plus souvent méconnu des usagers des établissements, ainsi qu'à s'interroger sur le parcours et la démarche des artistes qui ont créé ces œuvres, témoignant de l'évolution de l'art contemporain depuis plus de soixante ans.

Il s'adresse à tous les élèves des lycées de Basse-Normandie et s'inscrit dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle, progressivement mis en œuvre dans les établissements scolaires depuis la rentrée 2013.

Pour accompagner les équipes pédagogiques et les élèves, l'Inventaire dispose d'un service éducatif qui propose des outils méthodologiques, une aide à l'élaboration des projets, et qui peut mettre en relation les élèves avec le chercheur et le photographe en charge de l'étude.

Sabrina Blanchet, Chargée de mission - DCP – Service de l'Inventaire général du patrimoine culturel

En charge de l'étude des œuvres du 1% artistique dans les lycées du 14, 50 et 61.

En 2012, l'année suivant les célébrations du 60^e anniversaire du 1% artistique (organisation d'un colloque, publication d'un ouvrage de synthèse), la Direction de l'Inventaire général du patrimoine culturel de Basse-Normandie a initié un diagnostic territorial afin de dénombrer les œuvres des 67 lycées publics du Calvados, de la Manche et de l'Orne relevant de cette procédure et d'en mieux connaître l'état de conservation.

À cette première mission visant à réaliser un bilan quantitatif propre à nourrir une réflexion sur la politique à venir de la Région en matière de conservation préventive et de restauration des œuvres, a rapidement succédé une étude thématique d'inventaire. L'inventaire in situ, c'est à dire l'observation des techniques et matériaux employés, le relevé des dimensions et des inscriptions (dates, signatures, dédicaces), l'attention portée aux conditions de conservation, consigné dans des fiches synthétiques, a été progressivement complété par des recherches documentaires et archivistiques (archives nationales, archives départementales, archives privées...). Ce sont elles qui enrichissent qualitativement l'étude, en permettant d'identifier les auteurs des œuvres non signées, de déterminer les matériaux complexes, de distinguer les différentes phases de la création (de la sélection de l'artiste à l'inauguration de l'œuvre), ou encore de comprendre la démarche artistique des artistes et de révéler le « message » des œuvres.

Parmi les premiers en France, l'Inventaire de Basse-Normandie est donc en passe de disposer des éléments nécessaires à la valorisation de cette collection d'art contemporain, que nous vous invitons à découvrir, à observer et à vous approprier.

Axes possibles d'étude

- Parcours de l'artiste et son inscription dans l'histoire des arts
- Les œuvres de l'artiste dans la région et en France
- Approche sensible, matérielle, iconographique et iconologique de l'œuvre
- Étude d'un champ artistique spécifique, des matériaux et/ou des techniques... : métiers de la sculpture, du vitrail, de la tapisserie...
- Revue de presse et d'archives sur l'œuvre

Pistes pédagogiques

- Le projet vise à favoriser une appropriation par les élèves du patrimoine artistique qui les entoure, il vise également à permettre la rencontre avec les œuvres et les métiers de la culture et du patrimoine.
- Les élèves sont invités à produire un travail de groupe autour d'une ou de plusieurs œuvres de leur lycée et/ou de leur environnement.

- Les formes des productions sont libres et peuvent être multiples : brochure pdf, panneaux d'exposition, revue de presse, travaux plastiques, court-métrage vidéo, pages internet...
- Les projets doivent avoir une approche interdisciplinaire : approche artistique, culturelle, historique, géographique...

Valorisation des productions

- Exposition et présentation des travaux des élèves au sein du lycée
- Mise en ligne des productions des élèves sur le site Internet dédié au 1% artistique
- Valorisation des travaux des élèves lors des Journées du 1% artistique qui auront lieu en septembre 2017

Modalités d'inscription pour l'année 2016-2017

Fiche d'inscription à télécharger sur le site dédié aux [Œuvres du 1% artistique dans les lycées du Calvados, de la Manche et de l'Ornee](#) et à retourner (**sous format numérique, complétée et signée**) auprès du **service éducatif** de l'Inventaire général du patrimoine culturel de Basse-Normandie service-educatif-inventaire@normandie.fr,

Ressources pédagogiques proposées par le service éducatif

- Fiche pédagogique « Étudier une œuvre d'art réalisée dans le cadre du 1 % artistique »
- Bibliographie
- Documentation

Accompagnement pédagogique possible

- Rencontre avec le chercheur et/ou le photographe chargé(s) de l'étude.
- Intervention dans la classe et sur le terrain.
- Liaison avec d'autres services éducatifs et institutions culturelles (DRAC, DAAC, FRAC, Archives départementales...).
- Visite du service de l'Inventaire général du patrimoine culturel et recherche au centre de documentation.

Informations pratiques

Service de l'Inventaire Général du Patrimoine Culturel - Région Normandie

Abbaye-aux-Dames - Place Reine Mathilde CS 50523 - 14035 CAEN cedex 1

Service éducatif : service-educatif-inventaire@normandie.fr Tél 02 31 06 89 54